



COMPAGNIE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les rencontres juridiques du lac.

½ journée de formation du vendredi 23 octobre 2026
Compagnie Auvergne – Rhône-Alpes de l'IFPPC

Lieu : IMPÉRIAL PALACE, allée de l'Impérial, 74000 ANNECY



L'extension de la procédure collective

Sous la direction scientifique de :

✚ Adrien BEZERT Professeur à l'Université de Bourgogne.

✚ Jean-François GUYONNET Mandataire Judiciaire à CHAMBERY et ANNECY.

« Validation au titre de la formation continue des avocats (4 heures) »

8 h 30 – Accueil des participants.

8 h 50 - Allocution de bienvenue.

9 h 00 – 13 h 00 L'extension de la procédure collective.

INTRODUCTION

TITRE 1. HISTOIRE DE L'EXTENSION

TITRE 2. SINGULARITÉ DE L'EXTENSION

PARTIE I. L'ACTION EN EXTENSION

TITRE 1. LES CONDITIONS SUBSTANTIELLES

CHAPITRE 1. IDENTIFIER LES CAUSES D'EXTENSION

Section 1. La fictivité de la personne morale

Section 2. La confusion des patrimoines

CHAPITRE 2. PROUVER LES CAUSES D'EXTENSION

Section 1. Présenter les preuves

Section 2. Apprécier les preuves

TITRE 2. LES MODALITÉS PROCÉDURALES

CHAPITRE LIMINAIRE. LES TITULAIRES DE L'ACTION

Section 1. La qualité à agir

Section 2. L'intérêt à agir

CHAPITRE 1. LES DÉROGATIONS AUX CONDITIONS D'OUVERTURE DE LA PROCÉDURE COLLECTIVE

Section 1. Les dérogations aux conditions subjectives d'ouverture de la procédure collective

Section 2. Les dérogations aux conditions objectives d'ouverture de la procédure collective

CHAPITRE 2. LES ADAPTATIONS DES MODALITÉS D'OUVERTURE DE LA PROCÉDURE COLLECTIVE

Section 1. L'identification des conditions de seuils fixées par le droit des procédures collectives

Section 2. L'appréciation des conditions de seuils en cas d'extension de la procédure collective pour confusion des patrimoines

PARTIE II.
LE JUGEMENT D'EXTENSION

TITRE 1. LES FONDEMENTS DE L'ASSIMILATION DU JUGEMENT D'EXTENSION A UN JUGEMENT D'OUVERTURE

CHAPITRE 1. DES VOIES DE RECOURS SIMILAIRES
CHAPITRE 2. DES EXIGENCES DE PUBLICITE SIMILAIRES
CHAPITRE 3. LA NON-RETROACTIVITÉ DU JUGEMENT D'EXTENSION

TITRE 2. LES LIMITES DE L'ASSIMILATION DU JUGEMENT D'EXTENSION A UN JUGEMENT D'OUVERTURE

CHAPITRE 1. LA DÉPENDANCE DES EFFETS DU JUGEMENT D'EXTENSION
Section 1. Le maintien de la compétence du tribunal ayant ouvert la procédure collective dont l'extension est demandée
Section 2. Le maintien de la loi applicable à la procédure collective dont l'extension est demandée
CHAPITRE 2. LA SPÉCIFICITÉ DES EFFETS DU JUGEMENT D'EXTENSION

TITRE 3. LES CONSÉQUENCES DE L'ASSIMILATION DU JUGEMENT D'EXTENSION A UN JUGEMENT D'OUVERTURE

CHAPITRE 1. EN DROIT INTERNE
CHAPITRE 2. EN DROIT EUROPÉEN
Section 1. La règle de compétence du règlement européen
Section 2. L'apport de l'arrêt dit « Rastelli »

PARTIE III.
LA PROCÉDURE COLLECTIVE ÉTENDUE

TITRE 1. UNE PROCÉDURE UNIQUE

CHAPITRE 1. UNE PROCÉDURE APPRÉHENDANT UNE MASSE PATRIMONIALE COMMUNE
Section 1. La nature de la masse patrimoniale
Section 2. La composition de la masse patrimoniale
CHAPITRE 2. UNE PROCÉDURE RÉUNISSANT UNE PLURALITÉ DE PERSONNES
Section 1. La situation des personnes
Section 2. La concurrence des prérogatives

TITRE 2. UNE SOLUTION UNIQUE

CHAPITRE 1. LE SAUVETAGE
Section 1. L'adoption du plan commun
Section 2. Le sort du plan commun
CHAPITRE 2. LE NAUFRAGE

PARTIE IV.
L'APRÈS PROCÉDURE COLLECTIVE ÉTENDUE